

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PARLA POSTE Suppl. N°1 au N°89 juin 2013 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 €- Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 01/07/2013

**PROFITER DES VACANCES
POUR MIEUX SE MOBILISER
DES LA RENTREE !**

Le Ministère annonce une prime de 400€ et une augmentation du taux d'accès à la hors-classe... S'il prend enfin en compte l'évident déclassé salarial des maîtres des écoles, il le fait par le mauvais bout. La reconnaissance de la charge de travail et la justice consisteraient à transformer la hors-classe en indice de la classe normale accessible à tous, et à considérer le travail des enseignants en intégrant toutes les tâches dans le salaire plutôt que de distribuer une prime qui ne sera pas prise en compte pour le calcul de la pension de retraite.

Le premier trimestre 2013/2014 sera décisif car les projets d'organisation du temps scolaire de la rentrée 2014 devraient être arrêtés avant décembre. Le SNUipp continue à demander la réécriture du décret sur les rythmes scolaires. L'avis des enseignants doit être obligatoirement sollicité, des dérogations aux 4,5 jours doivent être possibles comme ça l'était avant 2008 et le financement doit être assuré par la collectivité nationale pour une égalité des enfants sur tout le territoire. Les conditions de travail et de rémunérations doivent être sensiblement améliorées. Nous en sommes loin.

Le dossier des retraites sera particulièrement sensible parce que les pistes lancées reposent à nouveau sur un effort demandé aux mêmes... N'avions-nous pas entendu un candidat soutenir qu'il fallait s'attaquer au monde de la finance ? En attendant, on renvoie les EVS, les plus précaires, à Pôle-Emploi.

**Je vous souhaite malgré tout ça de
bonnes vacances !**

Rechargez bien les batteries !

Francis GEHIN

Dès maintenant, pour être entendus

**ADHEREZ au
SNUipp-FSU !**

Sur <http://88.snuipp.fr>

**Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter
mais à grandir**

SOMMAIRE :**Page 1**

Edito

Pages 2

DIVERS

Page 3

Congrès national

Page 4

CAPD du 28 juin

Encart

Bulletin d'adhésion

Plaquette affichage CHSCT

DIVERS

MOUVEMENT DES IEN

M. BELLO Richard est affecté à la circonscription de Pont-à-Mousson

M. LUSCAN Philippe est affecté à la DSDEN 54, **remplacé par M. Rémi HAYDONT**

M. DUPREY Gaëtan est affecté à la circonscription d'Epinal-Xertigny

Mme BOUCHE part pour la circonscription de THANN.

EVS : Le renouvellement des EVS remis en cause !

LE PREFET DE REGION ET LE RECTORAT REFUSERAIENT DE SUIVRE LES PRECONISATIONS DE VINCENT PEILLON !

L'intersyndicale SNUipp-FSU, CGT-Educ'Action, SUD-Education a été reçue le 27 juin en préfecture de région en présence de Mme la Secrétaire Générale aux affaires régionales, du Secrétaire Général du Rectorat et du représentant de la Direction Régionale de l'Emploi (DIRRECTE).

Le représentant de la DIRRECTE a annoncé

- que le Préfet de Région, suite à une réunion avec la DIRRECTE et le Rectorat, n'envisageait pas de renouveler les contrats des salariés en postes EVS-CUI. (Car il faut faire « tourner le stock de chômeurs » !!!!)
- que les prochains contrats de septembre pourraient être de 24 mois assortis d'un parcours de formation professionnalisante (Ce qui est en totale contradiction avec l'argument précédent). La délégation à fini par lui faire dire qu'ils seraient en fait de 22 mois pour éviter de rémunérer en juillet et août.

La délégation a refusé que les EVS en poste cette année soient sacrifiés et ne bénéficient pas de la formation prévue par le ministre Vincent PEILLON.

La délégation a demandé une réponse du préfet dans les plus brefs délais à la question du renouvellement des personnels qui peuvent y prétendre (moins de 24 mois accomplis).

L'intersyndicale appelle les écoles à envoyer massivement des courriers de demande de renouvellement des EVS. (voir sur <http://88.snuipp.fr>)

Elle appelle les EVS à envoyer maintenant leurs coordonnées personnelles (surtout électroniques et postales personnelles) au SNUipp-FSU afin de pouvoir les contacter ultérieurement et étudier leurs dossiers en vue de poursuites aux prud'hommes, seul moyen de pouvoir désormais faire évoluer le dossier.

CARTE SCOLAIRE Rentrée 2013

Vos effectifs varient, informez le SNUipp-FSU !!!!

Par mail : snu88@snuipp.fr

Par téléphone : 03 29 35 40 98

Par courrier postal :

SNUipp-FSU
6 maison des associations
88000 EPINAL

PROFESSIONNALISATION DES AVS

Premières propositions prudentes du rapport Komitès

Le rapport sur la professionnalisation des AVS propose de garantir un accompagnement inclusif par des personnels formés et qualifiés sans répondre clairement aux questions de financement ou de création de métiers. **Le SNUipp-FSU demande des mesures transitoires pour les personnels en poste.**

Le rapport du groupe de travail animé par Pénélope Komitès sur l'avenir des auxiliaires de vie scolaire (AVS) a été remis aux ministres Marie-Arlette Carloti (handicap) et George Pau-Langevin (réussite éducative). Ce rapport intitulé « Professionnaliser les accompagnants pour la réussite des enfants et adolescents en situation de handicap » définit un référentiel d'activité de compétences et de formation autour de la fonction d'accompagnant de jeunes handicapés (AJH). Il suggère aussi de constituer un GIP de droit public qui emploierait ces AJH sur la base de contrats à durée indéterminée.

(Plus de détails sur <http://88.snuipp.fr>)

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC
6, maison des Associations
Quartier de la Magdeleine
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr
CPPAP n°0715 S 07413
ISSN n°1266 0833
dépôt légal : juin 2013

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL



Résolution du congrès de ST Malo

Tous mobilisés pour l'Ecole, pour les élèves, pour les personnels

Dans un contexte de crise économique qui perdure et s'accen-

tue, la mise en place de politiques de rigueur et d'austérité en France et dans tous les pays d'Europe, a des conséquences dramatiques pour les salariés, les chômeurs et les retraités. Le SNUipp avec la FSU revendique une autre répartition des richesses avec des services publics renforcés agissant comme levier pour l'égalité.

La Loi d'orientation et de programmation annoncée comme une grande priorité vient d'être votée. Pour autant, la rentrée 2013 ne marquera pas la rupture attendue.

La priorité au primaire ne peut pas se résumer à une réforme des rythmes précipitée, contestée et rejetée par la communauté éducative.

Cette priorité doit se traduire par des avancées concrètes reconnaissant le travail et l'engagement des enseignants et permettant la réussite de tous les élèves. Cela passe aussi par la création des postes et recrutements nécessaires. La rentrée sera tendue notamment dans les départements déficitaires. Cette mobilisation passera par l'action.

- Agir pour une école ambitieuse

Effectifs, programmes, plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de trois ans, formation initiale et continue, RASED, direction et fonctionnement de l'école, Éducation prioritaire... Sur tous ces sujets, des améliorations concrètes sont indispensables et urgentes. Elles ne se feront qu'en s'appuyant sur l'expertise des enseignants.

Les enseignants doivent être associés, consultés et impliqués dans un bilan des programmes de 2008 et dans l'élabora-

tion des nouveaux. Le SNUIPP-FSU revendique une journée banalisée.

- Agir pour améliorer nos conditions de travail

Les conditions d'exercice du métier se sont fortement dégradées ces dernières années. Classes surchargées, pressions hiérarchiques, injonctions, allongement de carrière, remplacement... Cela doit cesser. Le SNUipp-FSU continuera d'informer et de mobiliser sur ces sujets.

- Agir pour une réécriture du décret sur les rythmes

Le SNUipp-FSU poursuit dès maintenant et à la rentrée, sa démarche combative pour une réforme qui concilie réussite des élèves, conditions de travail des enseignants et transformation de l'école. La réécriture du décret est indispensable.

- Agir pour reconquérir les droits des personnels

Mutations, temps partiels, disponibilités, formations, indemnités diverses... Les droits sont attaqués, c'est inacceptable. Le SNUipp-FSU doit continuer d'agir pour les faire avancer.

- Agir pour reconquérir nos droits syndicaux

Le SNUipp-FSU s'adressera de nouveau au ministre pour que le décret fonction publique se décline dans l'éducation nationale : la tenue des RIS sur le temps élèves doit être possible, le SMA doit être supprimé. Le SNUipp-FSU mènera une campagne active pour la défense et la reconquête de tous les droits syndicaux.

- Agir pour une revalorisation de tous les personnels

Les campagnes menées par le SNUipp-FSU ont permis de mettre en évidence le

déclassement salarial des enseignants. Des mesures significatives sont à prendre d'urgence. Le SNUipp-FSU avec la profession portera ses exigences dans les discussions à venir.

Tous ces combats ne pourront se mener sans nos collègues. Dès la rentrée, le SNUipp-FSU continuera d'utiliser tous les moyens pour aller à leur rencontre (RIS, AG, campagnes diverses, stages, visites d'école, pétitions...). Ces initiatives doivent être l'occasion d'informer, de recueillir l'avis des enseignants et de construire avec eux les modalités d'action, quelles qu'elles soient, afin de peser et se mobiliser pour obtenir des avancées sur tous ces sujets.

VOYONS GRAND POUR L'ECOLE, SES ELEVES ET SES PERSONNELS !

Continuons d'être ambitieux, inventifs, exigeants et combatifs !

Motion retraite : Agir pour nos retraites

Le rapport Moreau a envoyé un très mauvais signal et présage. S'il était repris, il constituerait une attaque frontale sur les droits des actifs et des retraités. Nous n'accepterons aucun nouveau recul. La reconquête des droits est possible et nécessaire. Il nous faudra convaincre que d'autres financements sont possibles pour permettre à tous les salariés et aux retraités du pays de bénéficier d'un système de retraite par répartition plus juste.

Le SNUipp, avec la FSU s'engage à tout mettre en œuvre, dès cette fin d'année scolaire, pour créer les conditions de la mobilisation des actifs et des retraités pour la rentrée dans le cadre unitaire le plus large...

EPINAL

**44 rue de la Clé d'Or
88000
EPINAL**

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE

**17 rue Cl. J. Pierre
88100
SAINT DIE**

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min



SNUipp88-FSU

CAPD et groupe de travail

28 juin 2013

Ce 28 juin, la CAPD était réunie pour traiter de l'intégration des instituteurs dans le corps des PE par liste d'aptitude et en groupe de travail pour la seconde phase du mouvement.

DECLARATION DU SNUipp-FSU

Nous sommes réunis ce jour pour traiter des carrières des personnels. Un moment particulièrement sensible.

A niveau national, il semble que les différentes campagnes menées par le SNUipp-FSU en matière de rémunérations porte ses fruits puisque le ministère reconnaît désormais la nécessité d'une revalorisation des maîtres. Mais nous sommes encore très loin du compte les propositions ministérielles sont très en dessous de ce qu'attendent les personnels.

Au niveau local, le SNUipp-FSU rappelle une nouvelle fois qu'il convient que les représentants des personnels soient informés au mieux et au plus vite des communications ou dispositions mises en places, voire des projets de celles-ci. Il faut aussi, que les conditions d'exercices de leurs missions soient facilitées. Ainsi, le remplacement des personnels doit être effectif partout où il est nécessaire lors des réunions d'instances ou lors de leur décharge de service.

Nous allons étudier la liste d'aptitude d'accès au corps des professeurs des écoles. Le SNUipp-FSU demande que tous les candidats soient inscrits sur cette liste.

Le SNUipp a été reçu en intersyndicale par le Préfet de Région sur la question des renouvellements des personnels EVS. L'employeur Education Nationale et le prescripteur-Ministère du travail semblent s'être mis d'accord pour ne pas répondre à la recommandation de Vincent PEILLON de renouveler les personnels en poste.

Pour le SNUipp-FSU, il s'agit d'un manquement à l'efficacité de nos missions et au respect de ces personnels. Il invite donc les salariés à utiliser le seul recours qui est en leur moyen: la saisine du tribunal des prud'hommes. La première lecture des dossiers de ceux-ci montre que l'administration n'a pas tiré les leçons des précédents jugements.

Le SNUipp-FSU demande à l'administration et au Préfet de Région de se prononcer pour un renouvellement des EVS sur leur poste.

DASEN : concernant le renouvellement des EVS, elle suivra la position académique. Des renouvellements pourraient avoir lieu par dérogation au 1er septembre mais seulement pour les salariés de plus de 50 ans ou issus de minima sociaux. Elle annonce la mise en place d'un groupe de travail chargé de fixer les critères d'attribution des EVS pour aide aux écoles créés à la rentrée prochaine.

S'ajouteront aux 161 EVS actuels, 205 EVS répartis environ pour 1/3 sur chaque mission : Accompagnement d'élèves handicapés, Aide aux écoles et 2nd degré.

Le SNUipp-FSU a rappelé son attachement à la création d'un vrai métier sur des emplois stables et statutaires.

INTEGRATION DANS LE CORPS DES PE

10 demandes d'intégration ont été formulées.

Seuls 5 candidats sont retenus dans l'ordre du barème.

Le SNUipp-FSU a rappelé sa demande d'intégration de tous ceux qui le souhaitent car les collègues ont leur carrière bloquée.

QUESTIONS DIVERSES SNUipp :

1 - Documents préparatoires et informations : Le SNUipp-FSU estime que les conditions ne sont pas réunies pour un travail efficace des représentants des personnels.

A propos des documents préparatoires tardifs, la DASEN estime qu'elle ne peut nous fournir des informations incomplètes et préfère donc différer.

Pour les représentants des personnels les retraits de postes administratifs pèsent sur cette problématique.

2 - Temps partiels : Le SNUipp-FSU souhaite connaître le détail des demandes et décisions, ainsi que les motifs qui justifient ces dernières.

La DASEN répond que les notifications écrites ne sont pas encore envoyées et que la saisine de la CAPD ne pourra se faire qu'ultérieurement.

Il n'y aurait eu que 5 demandes 80% hebdomadaires : 3 refus, 1 accord et 1 situation en attente.

3 - Ineat-exeat : Le SNUipp-FSU souhaite connaître l'avancement de ce dossier (demandes exprimées, relations avec les départements de l'académie, position sur les inéat).

La DASEN annonce : 4 échanges avec le 54, 1 avec le 57 et 1 exeat sans compensation avec le 74 qui est déficitaire.

Les 3 postes de psychologues scolaires vacants seront pourvus par des personnels vacataires.

Le SNUipp-FSU s'étonne qu'une psychologue scolaire qui souhaite entrer dans le département se soit pas intégrée.

MOUVEMENT

La DASEN estime que les mouvements actuels de population sont très inquiétants. Certaines écoles se retrouvent à 20 élèves pour deux classes alors que d'autres explosent.

Elle prévient qu'un risque de mesures de carte scolaire à la rentrée est réel.

TRS : les TRS obtiennent pour la plupart leur vœu 1.

Sur 63 collègues : 3 « vœu 2 », 3 « vœu 3 », 1 « vœu 4 », 1 « vœu 6 » et 2 « vœu 9 ». Si la répartition est plutôt satisfaisante, la procédure reste toutefois peu transparente, les représentants des personnels ne bénéficiant d'aucun document préparatoire.

A une question du SNUipp-FSU, la DASEN répond que l'affectation de surnombre dans les établissements sera regardée à la rentrée.

Les affectations sur les postes restants sont optimisées grâce à l'envoi des vœux au SNUipp suite à la publication de la liste des postes le mercredi soir. Un gain important en temps lors de la réunion et en satisfaction des personnels.

A l'issue des discussions de près de 6 heures, il est décidé de suspendre les affectations pour éviter de placer des collègues en situation trop difficile. Il reste une cinquantaine de personnels sans affectation.

Les représentants SNUipp88-FSU

Brigitte MANGEOT-MURA, Emilie ANDRE (excusée),

Florence RIQUEUR,

Jean-Christophe LABOUX, Norbert GILET, Francis GEHIN.